



# PRSE 2

Plan Régional  
Santé Environnement

Nord - Pas-de-Calais  
2011 - 2014

## Bilan à mi-parcours

### Edito La qualité de l'environnement influe-t-elle sur la santé ?

Ce n'est plus aujourd'hui une interrogation mais bel et bien un constat. L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous ingérons, le bruit auquel nous sommes exposés, influent tous de manière plus ou moins directe sur notre santé. Le second Plan régional santé environnement 2011-2014 est le fruit d'une volonté partagée des services de l'Etat, de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil régional d'œuvrer en commun sur des priorités de santé publique spécifiquement liées à l'environnement du Nord - Pas-de-Calais.

Ce plan est aujourd'hui à mi-parcours. De très nombreuses actions ont été engagées, d'autres sont d'ores et déjà finalisées. Nous vous proposons d'en découvrir dans cette plaquette le contenu et les résultats.

### Le PRSE 2, fruit d'une concertation

Le PRSE 2 s'articule autour de la réduction des inégalités environnementales ainsi que des expositions responsables de fortes pathologies dans la région Nord - Pas-de-Calais. Tous les acteurs locaux du monde de la santé-environnement ont participé à l'élaboration du PRSE 2, adopté en janvier 2012, et beaucoup continuent à être étroitement associés à sa mise en œuvre. L'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), le Conseil régional mais également les services de l'Etat en charge de l'agriculture et de l'alimentation (Draaf) et de la santé au travail (Direccte) sont garants de la déclinaison du plan. Ils travaillent en collaboration avec les collectivités territoriales, les associations, les partenaires sociaux, les experts régionaux et de nombreux autres acteurs publics et privés. Cette démarche partenariale, favorisée dans chacune des phases du PRSE 2, a permis de prendre en compte l'ensemble des spécificités et enjeux régionaux.

### Six axes thématiques

Le PRSE 2 se décline en 16 actions regroupées en 6 axes thématiques prioritaires : points noirs environnementaux, qualité de l'air, qualité de l'alimentation, expositions domestiques, habitat et connaissances. Cette plaquette propose de découvrir les actions relatives à chaque thématique.

### La conférence régionale en santé environnement

Plus d'une centaine de participants (collectivités, services de l'Etat, agences d'urbanismes, associations, universitaires, professionnels de santé,...) est venue assister à la 2<sup>ème</sup> conférence régionale en santé environnement (CRSE). Le but de la CRSE est de maintenir la cohésion et la mobilisation des acteurs autour des objectifs du PRSE 2.

Cette 2<sup>ème</sup> CRSE a permis de faire un bilan des actions à mi-parcours. La table ronde, organisée autour de l'action « reconquérir les territoires, utiliser les sols et prévenir les pollutions », a suscité un vif intérêt et a permis de nombreux échanges entre les participants et les experts sur les sujets présentés :

- sols pollués : les bases de données et l'action de diagnostic des sols dans les établissements sensibles,
- prise en compte de la pollution des sols dans la régénération urbaine des friches industrielles sur le territoire de Lille Métropole,
- réduction de l'exposition des populations aux métaux en lien avec le jardinage dans un contexte fortement contaminé de l'ancien bassin minier,
- actions de sensibilisation à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires auprès du public non agricole,
- le réseau Phyt'attitude et les actions de prévention sur l'usage des phytosanitaires auprès des agriculteurs.

Les participants à cette CRSE ont souligné la qualité des interventions, techniques, claires et variées.

Une nouvelle CRSE sera organisée en 2014.

## Connaissance

### Informer et accompagner les bénévoles, les associations et le grand public

La diffusion de l'information favorise le débat public, la prise de conscience par chaque acteur et les échanges entre les différents professionnels. Elle permet de partager des questionnements et contribue à mieux saisir les enjeux. En 2013, cinq colloques ont été proposés aux professionnels de la construction et à ceux de la santé, aux associations... Un bulletin hebdomadaire sur le risque allergique lié aux pollens est réalisé à destination des professionnels de santé et du grand public, une information quotidienne est donnée sur la qualité de l'air.

### Améliorer les connaissances

Treize projets de recherche ont été accompagnés en 2012 et 2013. L'enjeu est de mieux comprendre la corrélation entre l'exposition à un environnement dégradé et la détérioration de l'état de santé, pour orienter en priorité les politiques publiques vers les populations concernées par les inégalités sociales et environnementales, affiner les savoirs sur les comportements individuels et collectifs, et éclairer les professionnels de santé.



### Zoom sur...

#### l'amiante

Le Nord - Pas-de-Calais est la région la plus touchée par les maladies dues à l'amiante, question complexe du fait des différents types d'expositions (professionnelle, domestique ou environnementale). Des actions sont menées pour agir sur les causes des maladies évitables, aider la recherche, informer et faire respecter les réglementations. Deux conférences régionales, organisées à Dunkerque (2012) et à Thiant (2013) ont réuni les élus régionaux et nationaux, les associations des victimes de l'amiante, les professionnels de santé, les institutions et le public concerné.

## Expositions domestiques

### Prévenir les risques auditifs

Les conditions d'exposition au bruit sont parfois complexes (travail, environnement, infrastructures terrestres...) mais elles ne doivent jamais être sous-estimées. L'exposition au bruit peut être à l'origine de surdités partielles ou totales mais aussi de perturbations du sommeil ou de détérioration des capacités de mémorisation et d'apprentissage. C'est pourquoi des actions d'information, de prévention et de dépistage auprès de la population exposée au bruit sont engagées pour sensibiliser sur les pratiques quotidiennes (fréquence d'écoute avec les baladeurs, musique amplifiée, manifestations festives, concerts...). Ces actions s'adressent aux jeunes, aux professionnels de la musique et du monde du spectacle, ainsi qu'à l'ensemble de la population. En 2013, plus de 5 000 personnes ont été sensibilisées aux nuisances sonores.

### Développer le métier de conseiller médical en environnement intérieur (CMEI)

Les professionnels de santé (notamment 176 pneumologues et médecins) ont été sensibilisés au métier de CMEI. Un réseau de coordination régional a été mis en place. L'activité des six CMEI de la région a plus que triplé en 3 ans, passant de 45 interventions en 2011 à 159 en 2013.

### Zoom sur...

#### Satisfac'son

Porté par l'association ARA (Autour des Rythmes Actuels), ce projet vise à former et sensibiliser les différents publics exposés aux musiques amplifiées pour préserver le plaisir de l'écoute et de la pratique musicale le plus longtemps possible. Au-delà de la découverte sur l'histoire des rythmes et de l'amplification, les ateliers et les concerts pédagogiques utilisent une approche attractive et dynamique, pour construire des bases solides en termes de connaissances du fonctionnement de l'oreille ou des pathologies de l'audition et leurs conséquences au quotidien. L'objectif est d'acquies les bons réflexes de prévention.



# Habitat Qualité de l'air

## Réduire le nombre de logements indignes

Les deux pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne coordonnent, sur 2013 et 2014, des formations à destination des élus et des agents communaux sur les pouvoirs de police du maire en matière d'habitat indigne. 306 personnes ont déjà été formées. Chaque année, environ 600 procédures de lutte contre l'habitat indigne sont engagées avec les préfets.

## Former les acteurs relais et informer les populations sensibles

En 2013, afin d'accompagner les jeunes parents dans la connaissance des risques environnementaux, 143 sages-femmes, puéricultrices et infirmières ont été sensibilisées aux impacts des polluants de l'air intérieur sur le nouveau né (11 sessions de formation, en partenariat avec les réseaux de périnatalité).

Près de 98 professionnels de la petite enfance (huit sessions de formation), dont 26 directeurs de crèches, ont été formés aux bons gestes pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans leurs locaux, et dix écoles de la ville de Lille se sont lancées dans un projet d'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Des campagnes d'informations sur la qualité de l'air intérieur sont régulièrement organisées : le club QAI, créé en mars 2012 à destination des collectivités, permet aux acteurs de se rencontrer 2 fois par an et d'échanger, notamment sur les bonnes pratiques. Un colloque « bâtiment, santé, efficacité énergétique » destiné aux professionnels a été organisé en octobre 2012.

## Zoom sur...

### L'APPA

L'APPA, association pour la prévention de la pollution atmosphérique, est un des principaux acteurs travaillant sur la qualité de l'air en région. Les activités de l'association se situent à l'intersection des domaines de l'environnement et de la santé publique : coordonner et réaliser des études et programmes de recherche sur la pollution atmosphérique, assurer une veille scientifique, transférer les résultats de cette veille vers les professionnels et le grand public, apporter une expertise et un soutien méthodologique et technique aux collectivités et porteurs de projets de la région. Elle assure notamment la formation de professionnels du secteur de la santé, du social, du logement ou encore du BTP sur la qualité de l'air intérieur, coordonne le réseau régional des CMEI, et diffuse chaque semaine de février à octobre la météo pollinique.

## Connaître et évaluer les bonnes pratiques en matière de rénovation et d'aménagement urbain

Des mesures de qualité de l'air intérieur dans des logements sociaux ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique sont mises en place. Elles permettent d'évaluer la qualité de l'air intérieur dans des logements énergétiquement performants, afin d'estimer s'ils ont été isolés sans être confinés.

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'accompagner les collectivités et les agences d'urbanisme dans leurs projets de réaménagement urbain, en apportant une méthodologie de prise en compte des effets d'un projet sur la santé. Les acteurs s'emparent peu à peu du sujet, et des collectivités intègrent désormais cette notion dans leurs projets urbains.

Des écoquartiers se développent dans la région. En septembre 2013, les premiers labels nationaux ont distingué les trois dossiers de notre région. L'Ecoquartier des Rives de la Haute Deûle à Lille est lauréat du label national.



## Zoom sur...

### L'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

La démarche EIS, issue du consensus de Göteborg en 1999, est une combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé selon ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets au sein de la population. L'EIS est une démarche structurée en six étapes qui intègre l'ensemble des déterminants de santé. En effet, la santé d'une population est fortement influencée par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux, elle ne dépend pas uniquement de l'offre de soins mais d'un grand nombre d'autres éléments : conditions de travail, modes de transports, accès aux loisirs et à la culture, qualité de l'habitat, intégration sociale.

# Points noirs environnementaux

## Réduire les nuisances sonores

Les actions de résorption des points noirs du bruit liés au transport routier se perpétuent : plus de 60 km de protections phoniques le long des axes nationaux ont été installés, et l'isolation acoustique de plus de 700 façades a été renforcée. En parallèle, la conformité acoustique de plus de 100 logements neufs est contrôlée chaque année.

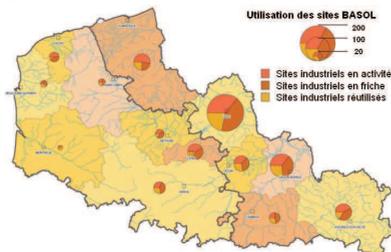
## Détecter les zones prioritaires d'inégalités environnementales et mettre en œuvre les mesures adaptées

L'évaluation des risques sanitaires de la zone du Hainaut, à l'ouest de Valenciennes, s'est achevée après 4 ans de travail impliquant des acteurs administratifs, associatifs, industriels, des collectivités et des experts. L'étude a finalement conclu à un risque sanitaire négligeable mais des mesures seront prises afin de s'assurer de la pérennité de cet état.

Une démarche d'identification des zones de cumul d'exposition aux substances chimiques (émissions industrielles, résidentielles et transports), en collaboration avec Atmo Nord - Pas-de-Calais, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air, a en outre permis de mettre en évidence d'autres secteurs où des études similaires pourraient être lancées. Il s'agit d'un chantier important pour les prochaines années.

## Accéder aux données environnementales

L'information de la population est une priorité. Un profil environnemental de la région a été publié début 2014, avec les cartes des sites pollués ou potentiellement pollués (BASOL), également consultables sur internet.



Nombre et répartition des sites BASOL en Nord - Pas-de-Calais  
Source : Profil environnemental Nord - Pas de Calais

## A venir

- Prochaine CRSE en juin 2014, sur la thématique de la santé - urbanisme
- Le PRSE2 arrivant à échéance fin 2014, le PRSE3 sera élaboré en coordination avec la communauté santé - environnement régionale, dans la continuité des actions entreprises, et toujours en cohérence avec les enjeux régionaux.



# Qualité de l'alimentation



## Sensibiliser

Plusieurs actions concourent à faire évoluer le comportement du grand public et à reconsidérer notre alimentation dans toutes ses dimensions : des modes de production et de transformation à la commercialisation et la consommation. Les particuliers sont ainsi sensibilisés à l'intérêt du jardinage, tant pour l'intérêt de pratiquer une activité physique que du point de vue de la diversification alimentaire. Des formations et outils leur sont dédiés afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et promouvoir des méthodes alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé. Au titre du plan Ecophyto, deux journées d'information ont rassemblé en 2012, environ 200 participants.

## Améliorer l'offre alimentaire

Des démarches d'accompagnement des entreprises pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments sont engagées, notamment à travers des accords collectifs des filières. Des actions et outils à destination des consommateurs, des territoires et acteurs économiques, portant sur les circuits de proximité et les produits labellisés, dont la filière « Agriculture Biologique », sont développés afin de faciliter leur introduction dans notre alimentation. Près de 90 structures régionales se sont impliquées sur ce sujet en 2012.

## Faire évoluer les pratiques agricoles

Des programmes de soutien à l'agriculture biologique ainsi qu'à l'agriculture durable, tels que le plan Bio ou Ecophyto, visent à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. En 2013, plus de la moitié des 13 500 agriculteurs de la région ont déjà obtenu leur « certiphyto », visant à sécuriser l'usage des produits phytosanitaires.

Directeur de publication : Dominique Bur, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais

Conception graphique : DREAL / service communication / Ségolène Goubet

Impression : Conseil régional Nord - Pas-de-Calais

Crédits cartographiques et photographiques : DREAL Nord - Pas-de-Calais - METL/MEDDE,

sauf mention contraire

Avril 2014